



204, rue du Saint-Sacrement, bureau 700, Montréal (Québec) H2Y 1W8

Rivière-du-Loup, le 17 août 2026

Annie St-Gelais
Cheffe d'équipe et Coordinatrice de commissions
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE)
140, Grande Allée Est, bureau 650
Québec (Québec) G1R 5M8

**Objet : Projet de construction du parc éolien Pohénégamook–Picard–Saint-Antonin–Wolastokuk 2
– Questions complémentaires – DQ9**

Madame,

Voici les réponses aux questions complémentaires soumises le 14 août 2026.

- 1. Veuillez préciser si le bridage sera appliqué à l'ensemble des éoliennes ou seulement à celles situées dans des environnements propices aux chauves-souris.**

Le bridage sera appliqué à l'ensemble des éoliennes.

- 2. Au sujet du nombre d'éoliennes, vous avez indiqué en audience : « Le 291,4 mégawatts qui est dans notre contrat avec Hydro-Québec, c'est l'énergie contractuelle, donc c'est le maximum d'énergie que le projet peut livrer à Hydro-Québec en même temps. Donc, quand on part de la prémisse que les éoliennes ne fonctionnent pas toutes à 100 % ensemble et à 100 % individuellement, ça nous permet, donc, en ayant 51 positions, de livrer à Hydro-Québec avec plus de constance le 291,4 mégawatts qui est dans notre contrat » (DT2, p. 7, et affirmation similaire à DT3, p. 82).**
 - a) S'agit-il ici de la puissance contractuelle pour laquelle il n'y a aucune obligation autre que celle de ne pas la dépasser et l'énergie contractuelle à être livrée sur une année serait de 849 659 MWh ?**

En effet, et pour rectifier ce qui a été mentionné lors de l'audience, la valeur de 291,4 mégawatts correspond à la puissance contractuelle du projet. Il s'agit également de la puissance maximale pouvant être injectée dans le réseau de transport d'Hydro-Québec à tout moment.

L'énergie contractuelle à être livrée sur une année est de 849 659 MWh pour laquelle des modalités s'appliquent. Veuillez voir la réponse à la question 2b) pour plus d'informations.

- b) **Est-ce que 47 éoliennes de 6,2 MW comme prévu au contrat pourraient être suffisantes pour remplir votre obligation d'énergie contractuelle ? À ce sujet, veuillez fournir les éléments pertinents de votre offre et du rapport d'expert mentionné par Hydro-Québec dans sa réponse DQ7.1 : « Les données mentionnées proviennent de l'offre soumise par le Fournisseur et sont appuyées par un rapport d'expert. »**

Dans le cadre de l'appel d'offres d'Hydro-Québec, l'énergie contractuelle devait correspondre à la valeur P50 de la modélisation énergétique du parc éolien, telle que validée par un rapport d'expert. La valeur P50 représente un niveau de production pour lequel il existe une probabilité de 50 % que la production annuelle réelle soit supérieure à cette valeur, mais également une probabilité de 50 % qu'elle lui soit inférieure.

Cette situation comporte un risque pour les partenaires du projet, qui pourraient être exposés à des pénalités financières en cas de sous-performance. Elle présente également un risque pour Hydro-Québec qui pourrait ne pas recevoir l'énergie attendue et dont elle a besoin. Un projet comptant 51 positions contribue à atténuer ces risques en assurant une production plus constante et plus soutenue, augmentant ainsi la probabilité de satisfaire aux engagements de livraison d'énergie contractuelle envers Hydro-Québec. Il s'agit d'une approche pro-active, prudente et responsable de l'initiateur.

3. Veuillez préciser si le contrat oblige l'achat par Hydro-Québec de l'électricité produite au-delà de 849 659 MWh jusqu'à 120%.

- a) **Veuillez confirmer si l'achat d'énergie par Hydro-Québec au-delà de 120% est possible, mais facultatif.**

Le Distributeur, Hydro-Québec, s'engage à recevoir et à rémunérer l'énergie produite au-delà de 849 659 MWh, y compris au-delà de 120 % de cette énergie contractuelle. Le seuil de 120 % sert uniquement à déterminer le tarif applicable, étant réduit pour l'énergie dépassant ce seuil.

Nous vous prions de recevoir, Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.



Maryse Tremblay
Gestionnaire principale – Relations autochtones et communautaires